



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Brieuc, le 06/08/2020

FERMETURE DE LA RN164 AU NIVEAU DE LA DÉVIATION DE PLOUGUERNÉVEL (22)

Dans le cadre de la mise à 2X2 voies de la RN164 au niveau de la déviation de Plouguernével, la voie sera fermée à la circulation du 24 août au 6 novembre 2020. Différents itinéraires de déviation seront mis en place pour le trafic des véhicules légers et des poids lourds.

Cet aménagement vise à améliorer l'accessibilité et le développement du Centre Bretagne est un **objectif majeur de l'État et de la Région Bretagne** qui mobilisent d'importants moyens financiers au service de cette ambition. Ce projet notamment porté dans le cadre du Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne s'inscrit par ailleurs en cohérence avec les objectifs prioritaires définis par la loi d'orientation sur les mobilités promulguée le 24 décembre 2019, qui inclut un plan de désenclavement routier des villes moyennes et des territoires ruraux.

Aménagements et phasage des travaux dans le secteur de Rostrenen

La mise à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Rostrenen permet d'**assurer la continuité entre les sections déjà aménagées.**

Ces aménagements se répartissent sur deux sections :

- l'une au niveau du centre de Rostrenen, dans le cadre de la réalisation d'une déviation,
- l'autre au niveau de la déviation de Plouguernével. Sur cette seconde section, les travaux ont commencé en janvier 2019 et se poursuivront jusqu'à l'été 2022.

Dans ce cadre, la RN164 au niveau de la déviation de Plouguernével sera **fermée à la circulation à compter du 24 août et jusqu'au 6 novembre 2020** (cf. Illustration 1).

Cette fermeture entraîne la mise en place d'itinéraires de déviation.

Les **véhicules légers et le trafic local** seront invités à emprunter prioritairement la **traverse de Plouguernével (RD2164)** pour les deux sens de circulation (cf. Illustration 2).

Les **poids lourds** seront invités à emprunter des **itinéraires conseillés évitant ce secteur (cf. Illustration 3)**, celui-ci présente plusieurs passages étroits dans le bourg de Plouguernével. Cela facilitera la circulation des poids lourds et fiabilisera leur temps de parcours :

- trajets **Carhaix <=> Rennes**: itinéraire conseillé empruntant la **RD790 et la RN12** (cf. Illustration 3 itinéraire rouge pour les deux sens de circulation) ;
- pour les usagers du secteur de **Loudéac** : itinéraires conseillés pour **rejoindre Brest via la RD700 et Quimper via la RD768** (cf. illustration3 itinéraires vert et violet).

Des **panneaux de signalisation** seront apposés **en amont de ces itinéraires** pour informer les usagers.

Nature des travaux réalisés et modalité d'organisation

- **Doublement de la chaussée.**
- **Installation d'infrastructures facilitant la circulation de la petite et grande faune terrestre ainsi que de la faune semi-aquatique de part et d'autre et de la chaussée.**
- Construction de deux bassins de retenue des eaux pluviales visant à favoriser la rétention des polluants avant le rejet de ces eaux vers le milieu naturel.

La fermeture de la chaussée vise à assurer la sécurité des usagers et des entreprises intervenant sur le chantier. Les modalités d'organisation des travaux retenues permettent de **fiabiliser le délai global de leur réalisation** et limiter ainsi leur impact dans le temps.

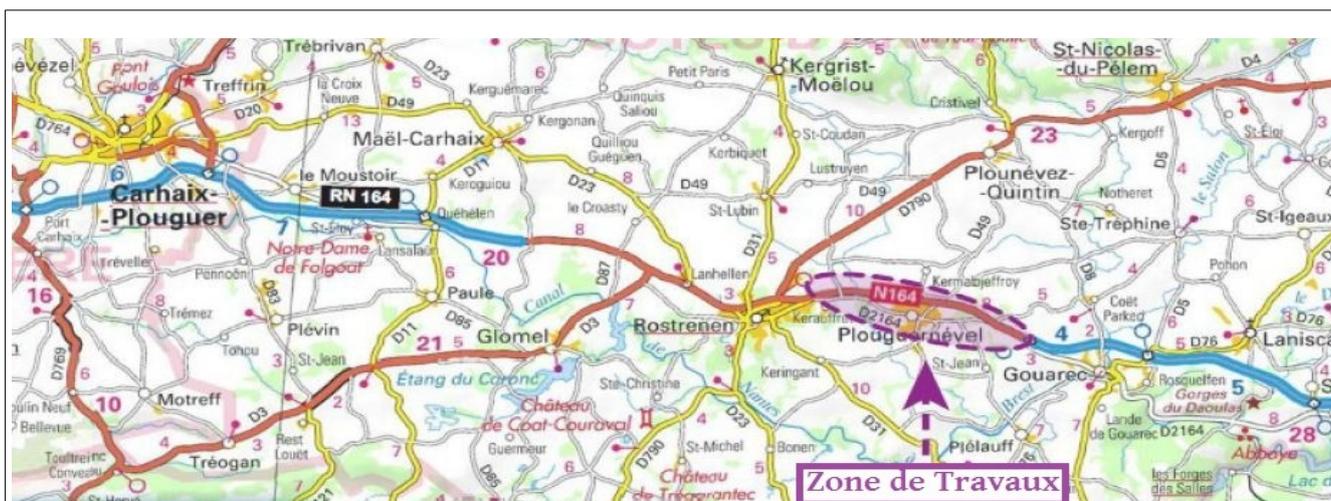


Illustration 1: Plan de situation des travaux au niveau de la déviation de Plouguernevel

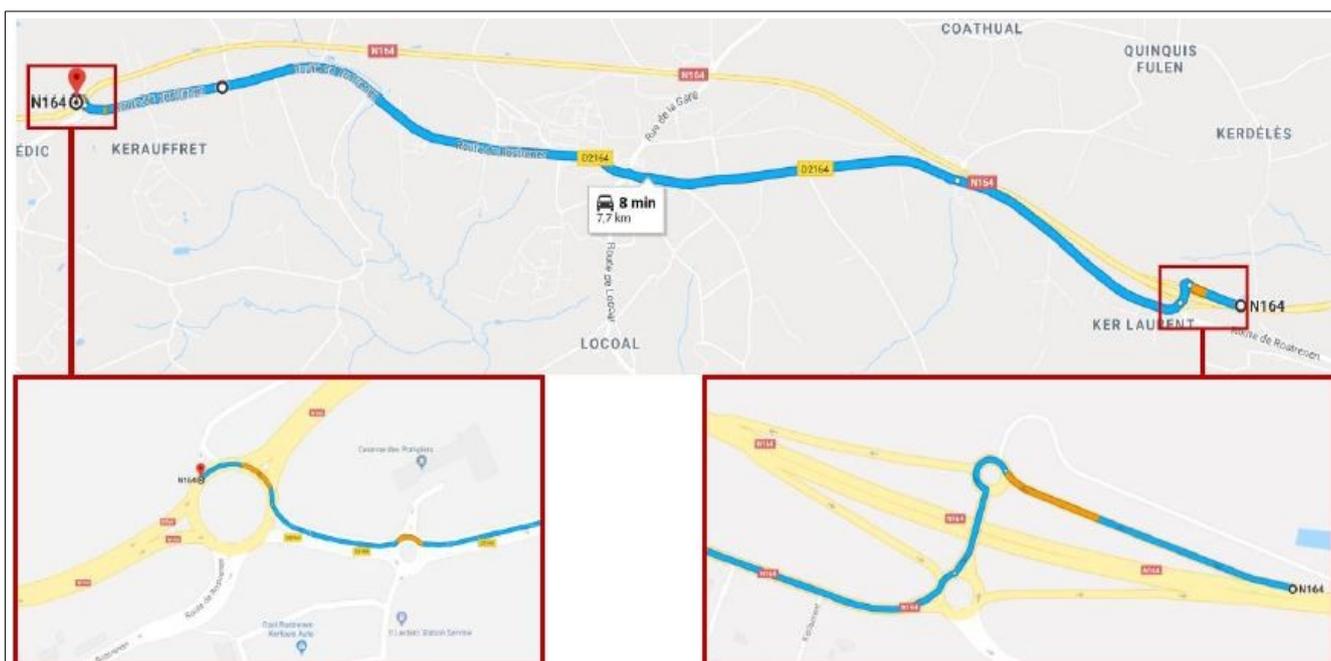


Illustration 2: Itinéraire de déviation pour les véhicules légers et le trafic local (sens Loudéac vers Rostrenen)



Illustration 3: Itinéraires conseillés pour les poids lourds.

Contacts presse :

Préfecture des Côtes d'Armor : Elise BIEN - 02 96 62 43 02
pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne
 Mission Communication : – 02 99 33 42 11